

## UN PROBLÈME D'IRRIGATION, LA MISE EN VALEUR DE LA RÉGION DE SIDI-SLIMANE

Avant le Protectorat, la plaine des Beni-Ahsen n'était qu'une vaste zone dont les merjas, les peuplements de doum et de chiendent réduisaient considérablement les surfaces laissées à une culture extensive de faible rapport. Les arbres cessaient avec la forêt de la Mamora et, seuls, quelques palmiers se dressaient çà et là, indiquant un sanctuaire.

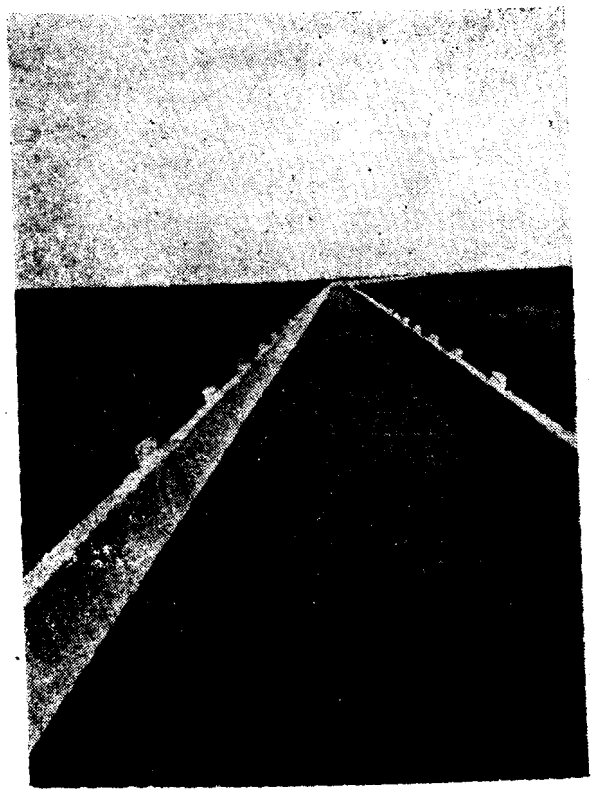
Avec la colonisation qui commençait à s'installer dès 1912, le pays ne tardait pas à changer d'aspect. Les surfaces utiles augmentaient rapidement. Peu à peu la plaine des Beni-Ahsen devenait une importante région de production des céréales. Les premières plantations d'arbres marquaient l'emplacement des fermes naissantes. Dès lors, était assuré l'avenir de cette région, favorisée par la nature du sol et par la commodité de ses débouchés sur la côte à laquelle elle était reliée par la route, puis par la voie ferrée étroite et enfin par la grande ligne de chemin de fer.

Cependant, après l'implantation de la colonisation, comme avant le Protectorat, le fléau de cette plaine riche de promesses restait l'inondation dont les facteurs étaient les différents cours d'eau : oued Rdom, oued El-Hamma, oued Tourzah, oued Tihili, mais surtout l'oued Beth. Ce dernier, traversant les Beni-Ahsen sur une longue distance, était le plus redoutable en raison de ses crues très fortes et représentait un danger d'autant plus grand que ses berges, comme d'ailleurs celles de nombreux oueds de la région, sont nettement surélevées par rapport à la plaine ; dans ces conditions, la rupture d'une berge est évidemment susceptible, par l'importance de la lame d'eau déversée, d'inonder rapidement une très grande surface de terre.

C'est pourtant cet oued Beth même, alors inutile et souvent malfaisant, qui devint, une fois ses eaux domestiquées, la source de richesse d'un important périmètre de la plaine des Beni-Ahsen. Les observations recueillies sur le débit de l'oued faisaient en effet ressortir à la fois le danger et les possibilités qu'il pouvait représenter ; débit à l'étiage : 1 à 2 mètres cubes par seconde, débit des crues ordinaires : 80 mètres cubes-seconde, débit de la plus grande crue connue : 450 mètres cubes-seconde, débit moyen annuel : 200 millions de mètres cubes.

### Localisation du périmètre et aspects généraux du problème de son irrigation.

Dans le double but de réduire les inondations et de valoriser la plaine, était décidée la création d'un barrage. L'emplacement favorable était reconnu à El-Kansera (cercle des Zemmour) à 35 kilomètres de Sidi-Slimane. Dès 1926, les premiers travaux de dérivation étaient entrepris et le barrage proprement dit réalisé de 1931 à 1934. Haut de 43 mètres au-dessus du lit de l'oued et long de 175 mètres, le barrage d'El-Kansera a permis la création d'un lac artificiel représentant une retenue d'eau de 225 millions de mètres cubes, pouvant assurer, admetton, l'irrigation d'un périmètre de 30.000 hectares environ de la plaine des Beni-Ahsen.



Le réseau d'irrigation est encore loin d'être achevé. Il se compose d'un canal principal qui peut transporter 10.000 litres par seconde. Ce canal a 46 km. 500 de longueur ; seuls les neuf derniers kilomètres ne sont pas encore bétonnés. Longeant la rive droite de l'oued, d'El-Kansera à Dar-bel-Amri, le canal part ensuite en direction

ouest-nord-est, franchissant l'oued Rdom par un siphon pour aller irriguer une partie du secteur de colonisation de Petitjean.

Sur ce canal principal se greffent des canaux secondaires alimentant eux-mêmes des canaux tertiaires qui amènent l'eau sur les exploitations, les usagers étant tenus, à partir de ces prises, d'établir sur leurs terres les canaux nécessaires. Les canaux secondaires et tertiaires, actuellement en service, représentent 66 kilomètres de conduites en béton et 80 kilomètres d'ouvrages en terre. La guerre a sérieusement retardé les travaux. De grosses difficultés d'ordre technique ou pratique ont d'ailleurs dû être surmontées pour la réalisation de ces canaux bétonnés, la moindre difficulté n'ayant pas été celle des joints assurant l'étanchéité aux points de raccord des divers éléments. Ce problème avait reçu une solution satisfaisante par le choix en dernier lieu d'un joint en caoutchouc, devenu introuvable depuis la guerre. Le type habituel des canaux est la demi-buse, coulée sur place pour les gros ouvrages. Les projets d'avenir paraissent être cependant, pour ces derniers, en faveur de la buse enterrée.

Ces différents canaux parcourent la plaine des Beni-Ahsen dans la partie ainsi délimitée : le canal principal de Dar-bel-Amri jusqu'à un point situé à environ 8 kilomètres au nord de Petitjean, l'oued Tihili jusqu'à Msâada, l'oued Rdom, l'oued El-Hamma et enfin l'oued Beth, d'un point situé à environ 12 kilomètres de Sidi-Slimane et jusqu'à Dar-bel-Amri. Mais tout ce périmètre n'est pas encore irrigable ; il ne le deviendra que lorsque le réseau aura développé ses mailles. Trois importants canaux perpendiculaires au canal principal sont déjà prévus.

Par ailleurs, l'irrigation de la rive gauche de l'oued Beth, dont le projet a été étudié, reste à réaliser en totalité.

L'eau, envoyée dans les canaux d'irrigation, n'est pas entièrement utilisée ; pour l'évacuation du surplus, un réseau colateur qui, en même temps, peut être un réseau d'assainissement de certaines merjas, était nécessaire et devait être réalisé. Actuellement, l'exutoire central est l'oued El-Hamma dans lequel se déverse le canal principal qui draine les eaux d'est en ouest, lui-même collectant les eaux des canaux secondaires. Enfin à l'oued Beth se déversent, très imparfaitement, les eaux du périmètre immédiat de Sidi-Slimane. Ces canaux de colature et de drainage représentent une longueur de 100 kilomètres.

Le drainage est cependant encore loin d'être suffisant. D'une part, l'entretien des ouvrages en terre de colature et de drainage exige un effort constant pour lutter à la fois contre l'affouillement des berges par les troupeaux et l'obstruction des canaux par la poussée d'une abondante végétation ; d'autre part, le réseau actuel d'évacuation n'est pas encore complet. Il est nécessaire de multiplier les canaux et, par un système poussé de colature, d'assurer l'évacuation aussi complète que possible de toutes les eaux excédentaires. Il faut souligner que, dans l'état actuel, l'accent doit être porté sur le caractère primordial du système de drainage et de colature dont les travaux doivent être réalisés avant ceux du développement du réseau adducteur.

Le périmètre ainsi équipé et la presque totalité de la zone d'extension de l'irrigation dans la plaine des Beni-Ahsen sont constitués, à l'exception d'une bande de Pliocène, formant



une terre appelée « hamri », à Dar-bel-Amri, par des alluvions quaternaires.

Les alluvions fluviales, qui constituent les « dehs », ont peu à peu élevé le niveau des rives des oueds au-dessus de la plaine. Ainsi les apports successifs de l'oued, bâtissant lui-même sa prison, ont réalisé ce phénomène des oueds du Rharb coulant, lors des crues, en surélévation dans la plaine.

Les autres alluvions sont désignées sous le nom de « tirs ».

Dans les bas-fonds, les eaux de pluie, retenues par le substratum argileux, forment des « dafas », utilisées autrefois et parfois même encore pour l'abreuvement du bétail, mais dont la disparition est évidemment par ailleurs souhaitable.

La qualité de ces terres est variable. En année normale, la pluviométrie étant supérieure à 400 millimètres, les céréales en sec donnent des rendements très satisfaisants et parfois excellents. Mais, à l'expérience, ces terres conviennent surtout aux cultures irriguées. L'excès de salure, conséquence fréquente de l'irrigation, ne paraît pas, en effet, devoir être particulièrement à redouter dans la région. Par contre, on a remarqué que ces sols présentent souvent une insuffisante teneur en chaux, insuffisance qui risque de s'aggraver avec l'irrigation. Le durcissement considérable du sol après les arrosages d'été constitue également un autre inconvénient, surtout pour les indigènes, à cause de l'infériorité de leurs moyens aratoires. L'élévation de la nappe phréatique pourrait aussi constituer un danger. Toutefois, les observations, recueillies à ce sujet, sont encore insuffisantes et il convient, pour le moment, de se garder de conclure hâtivement. Contentons-nous de noter, avec les indigènes et les plus anciens colons, que l'été l'aspect du secteur serait plus verdoyant qu'autrefois et que l'hiver le ressuyement du sol serait moins rapide.

#### Les résultats de l'irrigation.

##### Production et élevage.

Après dix années d'expériences souvent difficiles et même décevantes, les résultats actuellement acquis sont remarquables.

L'arboriculture, les cultures industrielles, le maraîchage, les cultures fourragères, et par conséquent l'élevage, ont trouvé ou trouveront leur place dans le périmètre irrigué des Beni-Ahsen qui est devenu une des plus riches régions du Maroc.

La surface irriguée atteint, en 1945, presque 6.000 hectares qui comprennent, notamment, pour la colonisation :

Orangers .....	2.531 hectares
Oliviers .....	25 —
Vergers .....	20 —
Vigne .....	635 —
Tabac .....	355 —
Niora .....	323 —
Cultures maraîchères .....	209 —
Oignons .....	169 —
Céréales secondaires .....	300 —
Haricots .....	114 —
Cultures fourragères .....	300 —

Le surplus représente des pépinières, des cultures de patates douces, de menthe poivrée, de melons, de pastèques, de betterave à sucre, de pois de senteur, de tournesol.

Le premier rang dans l'étude de l'économie de ce périmètre revient, par l'importance et par la réussite, à l'arboriculture et plus spécialement à l'agrumiculture.

Malgré d'inévitables échecs du début, les plantations d'agrumes se sont poursuivies (2.531 hectares) avec des résultats favorables. L'oranger est cependant assez fortement parasité, et des traitements annuels, compliqués et coûteux, sont obligatoires pour lutter contre le « Pou rouge ». Néanmoins, l'importance de la production a rapidement justifié la création, à Sidi-Slimane, d'un organisme coopératif de conditionnement et de vente qui, en dehors de ses livraisons à la consommation marocaine, fait d'importantes exportations en Europe.

La région paraît devoir nettement se spécialiser en espèces précoces et tardives qui trouvent, hors du Maroc, des débouchés faciles, en l'absence à peu près totale, aux époques considérées, de concurrence de la part des autres pays producteurs.

Une espèce précoce, qui a connu une grande faveur, est le clémentinier. Toutefois la réussite est inégale, la fécondation, a-t-il été remarqué, réussissant plus ou moins bien.

En variété d'oranges précoces, les navels donnent des fruits remarquables ; comme variétés tardives bien adaptées à la région, les sanguines et les valencia late sont très recherchées ; ces dernières surtout pour la préparation de jus de conserve.

Deux exploitations se sont de plus orientées vers la distillation des fleurs d'oranger et possèdent déjà les installations nécessaires à l'obtention d'extraits.

D'autres arbres fruitiers pourraient, d'après les observations de la station expérimentale de Sidi-Slimane, être développés avec succès.

notamment l'abricotier et le prunier, peu répandus actuellement mais qui, en variétés précoces, sont de très bonne venue et très peu parasités. Leur production, pendant le mois de juin, se placerait au surplus facilement à une époque où les marchés sont mal approvisionnés en fruits.

L'olivier donne aussi généralement de bons résultats. Alors que pour les agrumes les plantations sont presque exclusivement encore européennes, l'olivier, peut-être en raison de la proximité relative des anciennes olivettes du Zerhoun, est adopté depuis assez longtemps déjà par les indigènes.

La vigne s'étend régulièrement, aussi bien dans le secteur irrigué que sur le plateau voisin du Zrar où elle réussit en sec. Le raisin est traité dans de nombreuses caves, dont notamment une installation moderne complète pour la préparation des vins, des apéritifs et des digestifs. Une importante cave coopérative doit être prochainement créée.

Parmi les cultures industrielles, le coton a donné beaucoup d'espairs, mais davantage encore de désillusions. On est cependant arrivé à trouver la variété (coton égyptien Pima 67) dont le cycle végétatif s'adapte convenablement aux conditions locales et produit une fibre longue, de bonne qualité. Cependant cette culture, qui s'était développée avec succès même chez l'indigène, est arrêtée en 1945, alors qu'en 1942, pour répondre à l'effort demandé en raison de la guerre, 500 hectares avaient été cultivés, la station d'égrenage qui avait été installée à Sidi-Slimane est maintenant fermée.

Les parasites, notamment le ver rose et le ver épineux, qui ont rapidement compromis les récoltes, sont sans doute les principaux responsables ; ils n'ont pas été combattus avec succès par les traitements chimiques employés ; la destruction rendue obligatoire, par le feu, des bois de coton après la cueillette n'a pas donné, non plus, les résultats escomptés ; il a d'ailleurs été remarqué que d'autres plantes, telles que les malvacées, fréquentes dans la région, peuvent porter et abriter entre les différentes campagnes les parasites du coton. Cependant, des essais de traitement par une poudre d'arséniate vont être entrepris. On fonde sur ces essais de grands espoirs.

D'autres facteurs également ont contrarié la culture du coton. Dès que le coton arrive à maturité, il doit être cueilli sans tarder sous peine de laisser perdre une partie de la récolte. Il faut donc disposer, dans un temps donné très court, d'un personnel nombreux, difficile à trouver dans la région. On comprend toute l'importance du problème pour les gros planteurs. Il

s'ensuit, au surplus, que les frais de ramassage du coton sont élevés et diminuent considérablement le rapport de cette culture. Enfin, les retards considérables survenus dans la liquidation du paiement des récoltes ont découragé aussi bien les producteurs européens que les fellahs. Ces derniers particulièrement n'ont jamais pu comprendre pourquoi au lieu d'être payés immédiatement et en une fois, ils devaient attendre des paiements fractionnés, échelonnés sur plusieurs mois, et ne représentant chaque fois, pour eux très petits producteurs, que des sommes dérisoires, ne justifiant même pas à leurs yeux le dérangement.

Le tabac, au contraire, a pris un rapide développement. Il couvre 355 hectares. Il est vrai que les conditions particulières issues de la guerre ont fortement contribué à l'extension de cette culture. La Régie des tabacs a effectué auprès des colons de la région une forte propagande et les a matériellement aidés par l'installation à Sidi-Slimane et à Bou-Maïz de stations de séchage, les producteurs n'ayant d'autre souci que de livrer en vert. Les cultures sont de belle venue. La variété la plus répandue est le « Burley », qui donne de belles feuilles régulières. Les semis sont assez difficiles à réussir, mais les colons se sont très vite adaptés à cette culture, à l'exemple d'ailleurs de leurs voisins de Sidi-Yahya où le tabac existe depuis longtemps déjà, mais cultivé en sec. Quelques indigènes eux-mêmes, depuis deux ans, commencent à s'intéresser à cette culture dans laquelle ils sont, semble-t-il, susceptibles de réussir.

Parmi les cultures industrielles, une mention spéciale doit être accordée au chanvre. Non pas, cependant, que la culture du chanvre soit, dans l'état présent, véritablement répandue, mais parce que l'expérience déjà ancienne de quelques producteurs prouve l'intérêt et le sérieux de cette culture.

D'un rendement certes moins intéressant que le tabac ou la niora, la culture irriguée du chanvre, orientée vers la production de la semence, entraînerait un courant commercial suivi avec le nord de la France périodiquement importateur de graines lombardes.

Cette spécialisation dans les semences éviterait, de plus, aux producteurs locaux les multiples opérations délicates sur le chanvre mûr, notamment le rouissage.

Depuis le début de la guerre, une propagande officielle intense a été faite en faveur des plantes oléagineuses auxquelles les colons doivent obligatoirement consacrer dans leur programme de culture une place déterminée. Les résultats obtenus, en ce qui concerne les espèces

qui viennent en cultures irriguées, sont simplement moyens. Les plantes oléagineuses cultivées en sec, telles surtout que le lin, ne donnent pas d'ailleurs non plus, dans l'ensemble, des résultats transcendants. En réalité, ces cultures imposées n'intéressent pas outre mesure les producteurs, qui n'y consacrent donc pas toujours leurs meilleures terres. Au surplus, les récoltes de tournesol, dont la culture a été fortement encouragée en milieu indigène également, sont généralement pillées par les moineaux contre lesquels il est assez difficile de les protéger.

A plus d'un titre, une culture, introduite depuis quatre ans dans la région, mérite de retenir tout particulièrement l'attention, c'est la culture de la « niora ». La niora est un piment rouge, importé d'Amérique du Sud, contenant certaines propriétés en matière de vitamines qui la font rechercher pour entrer dans la préparation de différentes conserves d'alimentation. La niora, cultivée depuis longtemps en Algérie et au Maroc dans la région de Berkane, a précisément été introduite à Sidi-Slimane par des Berkanais. C'est une culture de printemps qui peut être réalisée sans difficulté, en intercalaire, par exemple, dans de jeunes plantations d'agrumes, et qui est d'un très grand rapport. On conçoit donc que son succès soit devenu tel que l'administration ait dû rapidement contrôler et limiter ces plantations. La culture de la niora a été et est, en raison du rapport, particulièrement intéressante pour le petit exploitant et pour le colon qui débute. Elle peut même contribuer à équilibrer financièrement l'exploitation de moyennes propriétés. Mais elle a eu en même temps pour conséquence de peser d'une façon certaine et brutale sur l'augmentation du prix des terres irriguées et, partant, de faire le jeu de la spéculation.

Cette constatation n'implique pas certainement la condamnation pure et simple de la niora ; du moins elle justifie complètement le contrôle exercé par l'administration.

La culture maraîchère est relativement peu développée. Cependant, les souks sont assez bien approvisionnés en légumes ; et les mêmes indigènes qui, autrefois, se contentaient d'y emporter une livre environ de viande, en repartent aujourd'hui avec leur chouari garni de divers légumes, patates douces, carottes, choux, navets, etc. Seul, l'oignon, qui réussit fort bien, est cultivé en grand par les indigènes et par les Européens ; il a joué d'ailleurs, pour certains colons, le rôle, actuellement surtout tenu par la niora, de ce que l'on pourrait qualifier de « culture de démarrage ».

Pourtant, de larges débouchés pour les cultures maraîchères diverses sont aisément assurés. C'est pourquoi, après la guerre, la généralisation des cultures maraîchères, à l'exception de celle de la pomme de terre à laquelle le sol ne convient pas, parce que trop lourd, peut être escomptée dans le périmètre irrigué.

La possibilité d'introduire la culture du riz dans la région a été envisagée. Des essais ont même été entrepris par une société dans la zone des merjas faisant limite entre Mechrâ-Bel-Ksiri et Sidi-Slimane. Ces essais n'ont pas été suffisamment conduits pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions définitives, mais ils ont, du moins, montré la difficulté d'adaptation dans le pays de la main-d'œuvre qualifiée fournie par des Indochinois. Il est cependant possible que de nouvelles tentatives soient faites après la guerre, le riz n'étant d'ailleurs pas absolument une innovation au Maroc.

Il est à peine besoin de souligner que le périmètre irrigué comprend évidemment d'importantes cultures de céréales qui viennent en sec, mais que l'on peut irriguer en année de sécheresse, comme le cas se présente justement en 1945, et de légumineuses réalisées soit en sec, soit à l'irrigation. Il ne s'agit cependant pas là de cultures particulières aux terres irriguées.

L'avenir fera peut-être à Sidi-Slimane, aux cultures fourragères irriguées, qui y sont déjà pratiquées, une place exceptionnelle.

L'élevage pour lequel ces cultures sont une condition indispensable n'est certes pas encore rationnellement réalisé, sauf chez une minorité de colons, mais il pourrait fort bien devenir un élément essentiel de l'équilibre économique régional. Sans doute le cheptel est nombreux, trop nombreux même, mais il n'y a pas à proprement parler d'élevage, et cet accroissement de bétail résulte uniquement de placements plus ou moins favorables d'argent à la manière indigène.

Les terres irriguées des Beni-Ahsen se prêtent parfaitement à la culture des luzernes, du trèfle d'Alexandrie, des différents sorghos, notamment le « Sudan grass », des maïs fourragers, des betteraves précoces. Le trèfle d'Alexandrie, plus connu localement sous le nom de « Bercim », mérite d'autant plus d'intérêt qu'entre autres avantages il présente celui d'éliminer le chiendent qui vient si facilement dans les terres irriguées.

Les expériences heureusement réussies de quelques éleveurs démontrent que, grâce aux cultures fourragères, il est possible d'introduire dans la région des animaux de race, ovins et bovins. Les résultats obtenus pour les bovins

(schwitz, montbéliard, limousin), sont excellents, que la race soit conservée pure ou que des croisements soient opérés avec des bêtes du pays. L'inconvénient, signalé précédemment et consistant dans l'insuffisante teneur en chaux des sols, ne doit pas être déterminant. Si, en effet, à la station expérimentale de Sidi-Slimane ont été constatés particulièrement des cas de décalcification de veaux nouveau-nés dont les génitrices par ailleurs contractaient, pour la même cause, la tuberculose, il est cependant possible, en traitant rationnellement soit le sol, soit les animaux, de compenser cette insuffisance naturelle.

L'élevage offre de riches perspectives : production de géniteurs sélectionnés, d'animaux de boucherie, de lait, de beurre et de fromage. Il existe déjà à Sidi-Slimane une compagnie laitière traitant et transformant le lait, et un colon de la région a monté également une installation complète pour la fabrication d'un beurre dont la marque, avant la guerre, était déjà recherchée à l'égard des meilleures productions de la métropole.

#### Méthodes d'irrigation

suyant les formes de la propriété.

L'exploitation et la valorisation du périmètre irrigable sont essentiellement différentes suivant qu'il s'agit de terres appartenant à des Européens ou à des indigènes, suivant même l'importance des propriétés. La répartition de la propriété entre Européens et indigènes, les divers aspects de cette propriété (grosse, moyenne ou petite colonisation, terres melk ou collectives) peuvent donc être autant de conditions désavantageuses ou favorables pour l'économie de la région.

Que ce soit le fait de l'initiative privée ou de la colonisation officielle, des secteurs entiers sont aux mains des Européens dont les exploitations sont particulièrement nombreuses le long des routes de Sidi-Slimane à Dar-bel-Amri, à Petit-jean, et au Sebou par le Tihili. Sur les 6.000 hectares environ du secteur actuel, 800 sont exploités par les indigènes. Mais la proportion définitive ne sera pas la même parce que de nombreux indigènes n'irriguent pas encore, leurs terres n'étant pas équipées en canaux ; en fait, le périmètre irrigable total sera à peu près réparti par moitié entre Européens et indigènes.

Le petite et la moyenne colonisation dominent ; la tendance au morcellement des grands domaines est évidente depuis l'irrigation ; c'est là un phénomène normal du fait, d'une part, de la quasi-impossibilité d'exploiter totalement en cultures irriguées une vaste propriété et, d'autre part, de la plus-value des terres devenues irriga-

bles, plus-value qui incite les propriétaires à vendre ce qui dépasse leurs possibilités réelles d'exploitation.

Les terres européennes ne peuvent pratiquement plus gagner sur les terres indigènes. Elles se heurtent d'une part à la propriété collective, inaliénables de par leur régime juridique, d'autre part au « melk », ou propriété privée, défendu par deux dahirs, parus en 1938 et 1939, portant réglementation immobilière et qui interdisent à l'intérieur du périmètre irrigué de l'oued Beth toute opération (vente, location, association) consentie par un indigène de la tribu en faveur d'un Européen. Ces mêmes textes garantissent au surplus aux propriétaires, contre leurs propres contributives, un minimum inaliénable de 2 hectares.

Si l'avenir des terres européennes irrigables est désormais assuré, en raison des résultats actuels, il n'en est pas encore de même pour les terres indigènes. La question est importante pour les lendemains économiques de la région puisque les premières ne s'étendent pas aux dépens des secondes. Or, actuellement les indigènes Beni-Ahsen ont encore tout à apprendre en fait de cultures irriguées, qu'il s'agisse du fellah cultivant sa terre ou même de l'ouvrier agricole employé et dirigé par un colon. En effet, en voyant les résultats généralement obtenus par les indigènes, on pourrait presque poser en axiome que plus ils irrigueront, moins ils récolteront, si ce n'est du chiendent.

La culture irriguée exige de gros moyens que le petit exploitant européen ne possède pas toujours, et encore moins le fellah. Le défonçage très profond du sol est la première des conditions d'un bon travail qui doit comprendre régulièrement des façons culturales aussi nombreuses que possibles. Il est donc essentiel de venir en aide aux indigènes en leur fournissant les moyens qu'ils ne peuvent avoir par eux-mêmes et en perfectionnant parallèlement leur technique.

C'est pourquoi, contrairement à une opinion souvent exprimée que les terres collectives sont des terres de peu d'intérêt économique, on peut penser que les nombreuses terres collectives du périmètre irrigable joueront au contraire un rôle remarquable pour l'économie de la région.

Ainsi, dès 1937, dans les Beni-Ahsen, l'initiation et la préparation du paysanat marocain à la culture irriguée ont été entreprises avec l'appui financier et technique des pouvoirs publics dans un périmètre collectif de 160 hectares appartenant à la djemâa des Hajjaoua (Ouled Yahia). Le collectif a fait l'objet d'un

lotissement entre les attributaires. Le terrain destiné à l'irrigation a été traité à cet effet, notamment par des labours profonds, suivis de façons à l'extirpateur, le collectiviste ayant eu la charge du nivellement et du nettoyage. L'irrigation a été installée selon la formule californienne. Avant la guerre, des résultats encourageants avaient été obtenus, si bien que l'équipement d'autres collectifs, mais cette fois aux frais des intéressés avec l'aide de prêts à long terme,

était envisagé. Les circonstances n'ont pas permis de donner suite à ces projets, qui ne manqueront pas d'être repris.

L'expérience des Hajjaoua a établi d'une façon pertinente que la valorisation par l'irrigation des terres indigènes peut être envisagée avec confiance si les intéressés sont aidés et guidés matériellement et techniquement. C'est là une perspective réconfortante pour l'avenir du périmètre irrigable des Beni-Ahsen.



#### Conséquences démographiques et sanitaires de l'irrigation.

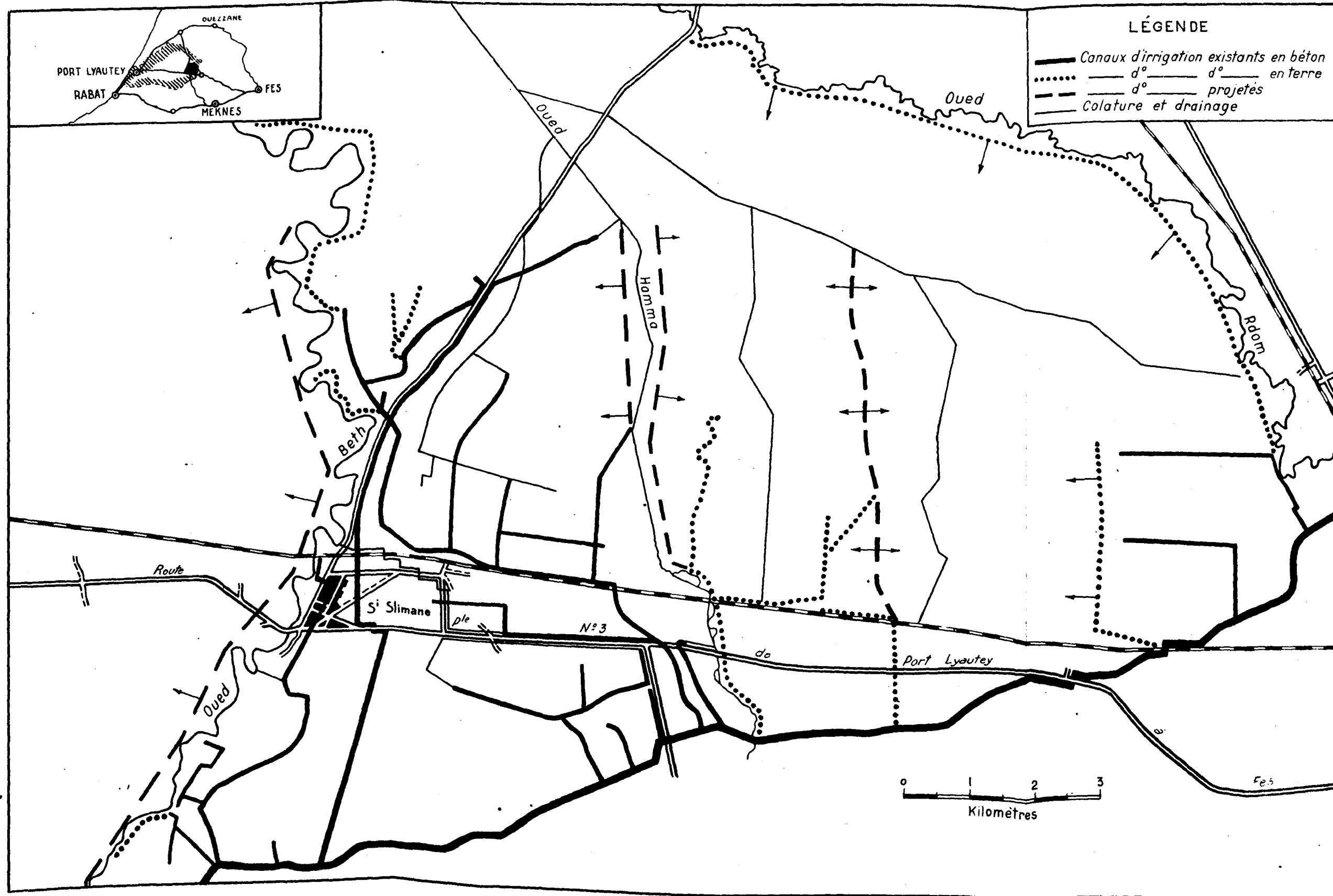
Le peuplement de la région a normalement évolué avec le développement de l'équipement et la mise en valeur du périmètre irrigable. Les maigres cultures d'autrefois n'arrivaient qu'assez mal à nourrir une population autochtone faible. Les terres portaient cependant en elles de solides promesses qui n'ont pas échappé aux premiers colons installés de leur propre initiative dès les débuts du Protectorat. Par la suite, la colonisation officielle a permis l'installation de nombreuses exploitations. Enfin, avant la guerre, l'irrigation faisait déjà de la région de Sidi-Slimane un des principaux centres d'attraction du Maroc non seulement pour les Européens, mais encore pour les indigènes de certaines régions.

La grande colonisation est aux mains des Français. Sont Français également tous les colons installés sur les lots officiels. Cependant de nombreux étrangers se trouvent dans la région de Sidi-Slimane soit comme colons, généralement établis depuis longtemps, soit comme petits exploitants, gérants, contremaîtres, commis nouveaux venus.

Les anciens colons étrangers (parmi lesquels de nombreux Suisses), installés de longue date au milieu de voisins français, ont une tendance marquée à s'intégrer complètement dans l'unité française. Ils parlent parfaitement le français ; ils pensent de plus en plus français.

Il ne paraît pas qu'il en soit de même des étrangers récemment arrivés. Ils représentent une majorité d'Espagnols, parfois à demi illettrés

# IRRIGATION DES BENI AHSEN





dans leur langue et le plus souvent totalement illettrés en français. D'origine très humble, ayant des difficultés, dès qu'ils sortent du domaine strict de leur profession, pour échanger des idées avec les éléments purement français, surtout originaires de la métropole, ils vivent en quelque sorte en circuit fermé ; même leurs jeunes enfants, qui fréquentent plus ou moins l'école, parlent plus volontiers l'espagnol que le français.

Ces étrangers ont été attirés par la richesse de la région depuis le début de l'irrigation. Ceux d'entre eux qui possèdent quelque argent ont la possibilité immédiate de s'installer comme locataires sur quelques hectares d'un grand domaine, qu'ils louent à des prix très élevés, mais qui leur permettent de vivre avec leurs nombreuses familles grâce au maraîchage et surtout à la niora. Les autres sont de petits artisans qui trouvent facilement des places de contremaîtres, de commis et de gérants. Ils suppléent à l'insuffisance quantitative du personnel français de même catégorie et se font d'ailleurs rapidement apprécier par leurs qualités professionnelles.

Il est possible, comme l'expérience algérienne l'a prouvé, que les étrangers accèdent à la propriété.

On signale également l'intérêt de la venue au Maroc de Français. Le grand travail de la reconstruction française n'absorbera pas du même coup dans la métropole toutes les énergies disponibles. Il suffirait alors d'orienter vers un pays d'Empire certains éléments choisis. Il est certain qu'à Sidi-Slimane plusieurs familles françaises pourraient être ainsi établies pour le plus bien de la région.

Le peuplement indigène, de son côté, a augmenté dans de remarquables proportions. Si l'on en croit les statistiques établies en 1916, la population serait passée de 25.000 habitants environ à cette époque à 58.000 actuellement. Cette augmentation rapide s'explique d'abord par l'amélioration des conditions de vie (état sanitaire meilleur, mortalité infantile moindre, vie plus facile), ensuite par l'afflux de Marocains étrangers aux Beni-Ahsen : Chleuhs et Fassis, commerçants vite attirés par la richesse de la région, Saharaoua et Berkanais, spécialistes des cultures irriguées. Les Berkanais sont les derniers arrivés ; ils tendent vite à devenir de plus en plus nombreux. Au contraire des Saharaoua, qui généralement louent leurs services, ils préfèrent travailler soit à leur propre compte en prenant des terres en location, soit en association. Ce sont eux qui ont notamment introduit à Sidi-Slimane la culture de la niora. Leur exemple devrait être utile pour les Beni-Ahsen qui ne paraissent pas

cependant en tirer encore profit. Reconnaisant la réussite rapide des Saharaoua et surtout des Berkanais, ils se contentent, quand ils le peuvent, d'utiliser leurs services et toujours de mépriser les premiers et de jalouser les seconds.

Les besoins en main-d'œuvre augmentant avec le développement de la colonisation et des irrigations, la population indigène de la plaine des Beni-Ahsen est appelée à s'accroître encore grandement. Là encore, pour suivre le rythme de la colonisation que l'on prévoit rapide, la solution consistera peut-être à faire appel à la main-d'œuvre des régions excédentaires dont les hommes sont habitués à l'irrigation. Différents colons ont déjà pour leur compte ainsi procédé ; mais des importations massives d'éléments étrangers ne pourraient être évidemment faites que par ou sous le contrôle de l'administration. Un projet sommaire d'appel de populations du Sud marocain avait été envisagé en 1942 par la circonscription de Petitjean qui prévoyait la création, dans le périmètre irrigable, de cinq cités ouvrières. Ces propositions n'ont pas été retenues ; elles seront sans doute à reconsidérer.

A l'intérieur du périmètre irrigable, s'est établi le centre de Sidi-Slimane qui est exclusivement une création de la colonisation. Il compte déjà 700 Européens et près de 4.000 indigènes. Il est assuré d'un avenir certain sur le plan matériel avec l'extension des industries existantes, la création d'autres industries, le développement de l'artisanat rural, l'ouverture de nouveaux comptoirs de machines agricoles, de nouvelles entreprises, l'essor des banques et du commerce, et, sur le plan psychologique, en raison du désir des premiers colons, qui ont valorisé les terres, de réaliser un centre digne de la riche région qui l'entoure.

Une menace redoutable pèse cependant sur le centre même et son secteur : le paludisme. La plaine des Beni-Ahsen était certainement malsaine de tout temps. Le paludisme y a sans doute toujours sévi et il est difficile de connaître, dans les années passées, avec quelle intensité. Toujours est-il que les récentes observations relevées par le service antipaludique local semblent montrer que la menace s'aggrave, à en juger dans des périmètres déterminés, tels par exemple que le centre proprement dit, par le nombre trouvé chaque année en augmentation des cas de primo-invasion paludéenne. Un fait est en tout cas certain, c'est que plusieurs familles européennes d'ouvriers agricoles ont quitté la région après avoir payé leur tribut au paludisme auquel les parents se sont refusés d'exposer plus longtemps leurs enfants.

On a pensé que l'irrigation pouvait être responsable de cette recrudescence de paludisme. La chose paraît possible ; les gîtes à moustiques ont été certainement multipliés, tant du fait de l'insuffisance du réseau de drainage dont le développement a été d'abord peut-être négligé par rapport à celui du réseau adducteur, que de celui des défauts dans la pratique de l'irrigation par les usagers. Cette dernière cause n'est pas d'ailleurs la moindre ni la plus facile à surmonter, car le service de l'hydraulique a vite compris la nécessité de l'étude et de la réalisation très poussée des colatures et des drains et s'est résolument engagé dans la voie de ces réalisations, tout en poursuivant dans le même temps avec succès l'assainissement des vastes merjas du secteur. Mais les usagers, les Européens comme les indigènes, n'amélioreront peut-être pas aussi rapidement leurs procédés d'irrigation. Ils ont, au surplus, il est vrai, une main-d'œuvre encore mal qualifiée. C'est pourquoi par une discipline convenable, qui sera d'autant plus efficace qu'elle pourra être consentie, mais qu'il serait le cas échéant indispensable de rendre obligatoire, les « irrigants » devront réduire au minimum les défauts de leurs méthodes d'irrigation. Alors les lacunes inévitables qui persisteront seront comblées avec succès, grâce à l'action particulière du service antipaludique, par mazoutage notamment.

Il n'est pas d'obstacle, quand il est reconnu, qui ne puisse être surmonté. La richesse de la région et les possibilités qu'elle offre sont le gage certain que tous les efforts seront faits pour l'amélioration des conditions de vie qui permettront un plein développement agricole et économique.

Et de plus en plus nombreux, Européens et Marocains, propriétaires, gérants, contremaitres, ouvriers, associés à la même tâche, les uns avec

les autres, créeront en commun de nouvelles richesses pour un mieux-être matériel.

Le périmètre irrigable de la plaine des Beni-Ahsen a seulement dix ans d'existence. Il représente encore à peine le quart du périmètre définitif. Si son développement a été contrarié par la guerre, il n'a jamais été arrêté.

Les résultats acquis indiquent suffisamment avec quelle rapidité se poursuivra l'essor de la région.

Les nouvelles et meilleures conditions de vie contribueront certainement alors à l'évolution de l'indigène, fellah ou ouvrier, car ce n'est que dans un minimum de sécurité matérielle, jamais connu autrefois par les Beni-Ahsen, que l'esprit et la morale peuvent évoluer. Il appartiendra aux colons français par l'exemple, aux administrateurs par leur action, au Gouvernement par ses directives et ses réalisations, d'achever, par l'évolution morale de la population indigène, l'œuvre commencée par la valorisation économique du pays.

Cette évolution ne se constate-t-elle pas déjà dans le seul fait que le fellah traditionaliste, se transforme sous nos yeux en planteur, certes négligent, mais aimant ce qu'il crée. La découverte de l'arboriculture par les fils de pasteurs nomades, grands destructeurs de forêts, est déjà le symbole d'une civilisation nouvelle.

Dans un avenir qu'il ne faut pas croire trop éloigné, l'entière valorisation de tout le périmètre irrigable justifiera sans doute une population de 10.000 Européens et de plus de 100.000 indigènes. A condition que dans cette population l'élément français constitue la majorité des Européens, l'œuvre réalisée avec la transformation matérielle du pays sera parachevée par le rayonnement de l'influence spirituelle française.

G. CARDI.